

Sommaire

- ✚ **Edito** : Urgent de changer de logique !
- ✚ **NOTATION** : Pré-rating et quotas
- ✚ **SOUS-TRAITANCE** : Appel d'offre et précarité.
- ✚ **CONGES** : La CGT attaque ST en justice sur l'obligation de la 5^e semaine.
- ✚ **ECONOMIE** : la baguette de M Fontan.
- ✚ **PRUD'HOMMES** : Retour sur une victoire, base de futures luttes.
- ✚ **PREVOYANCE** : Enfin une cotisation solidaire.
- ✚ **29 JANVIER 2009** : Tous ensemble, tous ensemble... ou presque.
- ✚ **RI** : La CGT s'oppose au Règlement Intérieur de ST.
- ✚ **C'est sûr, ça énerve** : Vœux 2009, l'intention était sûrement bonne.

Edito - Edito - Edito - Edito - Edito - Edito -

URGENT DE CHANGER DE LOGIQUE !

À ST, les mois qui viennent sont gros de menaces pour nos droits et nos emplois. En plus des effets directs de la crise, la direction de ST va s'en servir pour faire passer des suppressions d'emplois liés à la restructuration.

Nous ne nions pas la réalité et la gravité de cette crise. Mais nous pensons que d'autres choix sont possibles pour y faire face. Il n'est pas fatal que les restructurations avec NXP et Ericsson aboutissent à des destructions d'emploi au lieu de renforcer les projets et de développer de nouvelles activités. Au total, plutôt que de réagir au coup par coup pour préserver la marge brute et les dividendes, un autre choix serait d'investir dans l'avenir pour préparer au mieux la sortie de la crise. ST en a les moyens car ST est très peu endettée. ST peut mobiliser beaucoup d'argent et peut très bien décider de repousser d'un an le versement des dividendes. Enfin, il y a l'implication des pouvoirs publics dans ST. Si avec les

aides que ST reçoit, elle n'est pas capable de s'en sortir sans provoquer des dégâts sociaux et industriels, il faudra songer sérieusement à renforcer le contrôle de l'État en son sein.

Plus globalement, c'est la logique du système actuel qui est en cause, cette volonté d'avoir des gains financiers toujours plus forts, même si c'est au détriment de la Société, de l'environnement, des êtres humains et la planète.

D'autres choix que le tout-financier, des choix respectueux des femmes et des hommes, des choix porteurs d'avenir ne s'imposeront pas tous seuls.

Pour cela, il faudra que les salariés fassent preuve d'énergie pour se défendre collectivement.

Le 29 janvier, il y a une grande journée d'action interprofessionnelle appelée par l'ensemble des syndicats (à Grenoble, départ à 10h devant la gare). Il est très important qu'il y ait beaucoup de monde pour donner un signal fort au gouvernement et au patronat. Pour ce qui est du site de Grenoble, il est certain que la direction regardera avec attention le nombre de salariés qui participeront à cette manifestation.



La crise c'est eux, la solution c'est nous... tous !

NOTATION

Pré-rating et Quotas.



Début Janvier, la RH a envoyé un mail pour annoncer l'ouverture de la campagne de pré-ratings.

Le guide de l'utilisateur précise "*L'exercice de Pré-rating vise à s'assurer de ce que les notes d'évaluation ou ratings soient conformes aux benchmarks de distribution : norme de distribution statistique communément observée dans tout grand groupe industriel.*"

On appréciera à sa juste valeur la perversité de la procédure :

- On demande à vos managers de vous évaluer avant les entretiens annuels.
- Cette évaluation est encadrée afin que le résultat colle aux statistiques attendues. Ce faisant, la procédure est auto-réalisatrice.
- L'année prochaine, la même procédure devra suivre les statistiques de l'année précédente.

Considération mathématique

La procédure que la direction applique est un dévoiement de la statistique. Elle veut imposer qu'une donnée statistique soit vraie pour un ensemble et ses sous-ensembles.

Premièrement, une donnée statistique s'observe, elle ne se décrète pas.

Deuxièmement, une donnée statistique valide pour une population donnée ne l'est pas nécessairement pour un sous-échantillon de cette population.

Questions

Si les salariés dans leur ensemble ne s'améliorent pas d'année en année, à quoi sert la formation ?

Les notes des salariés étant décidées avant les entretiens annuels, à quoi servent ces derniers ?

Conclusion

"Les statistiques, c'est comme le bikini. Ce qu'elles révèlent est suggestif. Ce qu'elles dissimulent est essentiel." *Aaron Levenstein*

Dans l'usage dévoyé que fait la direction des statistiques que veut-elle suggérer, où est l'essentiel ?

Vu la relation direct entre notation et augmentation, la réponse est à chercher dans le refus de la direction de toute augmentation générale et dans sa volonté de pousser à l'individualisme et à la compétition entre salariés.

SOUS-TRAITANCE

Appel d'offre et précarité.

ST a renouvelé tous les contrats de sous-traitance de service permanents (les services techniques, l'accueil-gardiennage-courrier et le nettoyage). Un appel d'offre a été fait et bien sûr choisis les moins chers ont été choisis (Dalkia pour les services techniques, SIN&STES pour le nettoyage et ONET prend l'accueil-gardiennage-courrier).

Le personnel qui le voulait a été transféré de Securitas à Onet mais avec perte de salaires.



Au final, des prestations de moins bonne qualité, des salariés sous-traitants « démissionnés » ou avec des revenus moindres...et ce n'est pas la déclaration CGC ci-dessous, qui pointe la responsabilité des sociétés de sous-traitance plutôt que celle de ST, qui aura influencé en quoi que ce soit les choix de ST :

« Aujourd'hui nous apprenons que le prestataire devrait réduire l'équipe en charge de la sécurité et de l'accueil du site.

En tant que client de MAIN SECURITE, nous demandons à la direction de ST Grenoble de transmettre et d'appuyer auprès de MAIN SECURITE les demandes du personnel ST du site de Grenoble, à savoir :

- Pour le côté sécurité du site, nous demandons que toute l'équipe qui a assuré avec compétences et professionnalisme la sécurité du site jusqu'à présent soit gardée.

- Pour le service d'accueil du site, le personnel de ST apprécie les compétences et la qualité d'accueil des hôtes d'accueil. Nous demandons à ce que ces personnes gardent leurs postes sur le site de Grenoble.

Nous demandons que MAIN SECURITE garde toutes ces personnes sur le site de Grenoble avec des contrats au moins équivalents à ceux qu'ils avaient avec SECURITAS. »

CONGES

La CGT attaque ST en justice sur l'obligation de la 5^e semaine.

Premier temps : Lors du CE daté du 04 Décembre, la direction présentait aux élus du CE la planification des congés pour l'année 2009, qui notamment comprenait :

- La prise de la 5^e semaine en W08.
- La prise de 7 jours de CP supplémentaires en Q1.

Q1.

Face à ce diktat de la direction s'arrogeant le droit de disposer de nos congés comme bon lui semble, tous les élus, à l'unanimité, ont refusé ce plan prévisionnel.

Deuxième temps : Moins de deux semaines après, lors du CE daté du 19 Décembre, la direction présentait un nouveau plan prévisionnel qui bougeait la CP5 en W07, et qui "proposait" aux salariés, donc sans obligation, de poser 7 jours de CP supplémentaires en Q1. Forts de ce recul de la direction, les élus CGC présents au CE rendent un avis favorable à ce plan, alors que nous, élus CGT, avons gardé le même avis en notant que les congés des salariés ne doivent pas être une variable d'ajustement aux résultats trimestriels.

A noter que la direction a beau jeu de trouver des élus complaisants favorables à un "mauvais" plan après en avoir retiré les "pires" points (toute ressemblance avec une technique gouvernementale actuelle serait fortuite).

Troisième temps : Afin de garder nos droits à congé et empêcher la direction de faire ce que bon lui semble, la CGT a attaqué ce plan en justice : Verdict le 28/02/09.



ECONOMIE

La baguette de M Fontan.



Lors du CE du 16 Décembre 2008, Mr Fontan a tenté d'expliquer les choix financiers de ST (au sujet des congés forcés), en vulgarisant quelque peu la gestion de l'entreprise :

"Si vous avez une baguette de pain à 80 centimes et une à 70 centimes, vous achèterez celle à 70 centimes ..."

Les élus CGT se sont empressés de lui répondre que leur choix allait aussi dépendre de la qualité de cette baguette.

Au delà du côté simpliste de cette explication, nous y voyons bien la manière dont notre directeur de site gère le portefeuille de notre entreprise et nous la dénonçons.

En effet, les choix ne devraient pas uniquement être faits vis-à-vis du prix, mais aussi de la qualité, de la viabilité à long terme et de la cohérence de notre travail. C'est à cause de ce genre de considérations, appliquée à l'économie mondiale, que nous vivons l'une des plus grandes crises économiques mondiales: crédits sans fondement, bulles spéculatives, promesses de gains importants etc....

Dans ses choix, il est clair que STMicroelectronics a aussi sa part de responsabilité dans la crise actuelle.

PRU'HOMMES

Retour sur une victoire, base de futures luttes.

Avec 34 % des voix, la CGT atteint son meilleur score depuis 20 ans dans des élections prud'homales. Le progrès de la CGT se traduit dans toutes les sections et dans la quasi-totalité des départements.



C'est un message clair des salariés en direction des pouvoirs publics et du patronat pour que leurs droits soient respectés et leur situation améliorée, dans un moment où tout est fait pour faire payer la crise aux salariés. Le message est particulièrement net à ST-Grenoble où la CGT réalise 57% des suffrages dans le collège Ouvriers et Techniciens et 49.4 % dans le collège Ingénieurs et Cadres.

PREVOYANCE

Enfin une cotisation solidaire.



En mai 2007, la CFE-CGC a proposé de « *supprimer les cotisations sur la tranche B* » puis, en septembre 2007 et conjointement avec la direction de « *faire payer aux conjoints ce qu'ils consommaient* », ceci accompagné d'un chantage de la direction de ne plus participer à 50%/50% si la CGT maintenait sa demande d'une cotisation 'unique famille'. Après plusieurs tracts

CGT d'information, avec le travail de vos représentants CGT et la pression obtenue grâce à la mobilisation des salariés à la mi-2008, la direction et les autres organisations syndicales se sont « *ralliées* » à notre demande.

Ainsi, avec l'accord du 19/12/2008 applicable le 1^{er} janvier 2009, nous voici de nouveau revenus à une cotisation « Mutuelle » unique famille (comme pour la Sécurité Sociale, quelle que soit la composition de la famille de l'assuré), avec le maintien de la 'part variable' sur la Tranche B (TB), c'est-à-dire aux revenus supérieurs au PMSS (2859€ au 01/01/2009) et inférieurs à 4xPMSS, et le maintien de la participation de ST à 50%.

C'est là une vraie triple victoire, même si la direction en profite pour faire « plus payer » aux bas revenus « qu'aux autres » cette cotisation famille.

En ne souhaitant pas toucher aux « hauts revenus », la direction « fait peser » une petite hausse des cotisations de 5.12€/mois aux salariés 'sans conjoints' (majoritairement les 'sans enfants') et « offre » une petite baisse de 1.14€/mois aux salariés 'avec conjoints' (majoritairement les 'familles avec enfants'), alors que d'autres répartitions étaient possibles. Nous aurions préféré plus de « solidarité financière » de la part des « hauts revenus » en augmentant légèrement la 'part variable' assise sur la TB, voire introduire une cotisation sur les salaires supérieurs 11 436€, et ainsi pouvoir diminuer cette augmentation de la 'base forfaitaire' pour alléger la pression financière sur les « faibles revenus ».

N'oublions pas que la population d'assurés à ST évolue, ainsi le nombre d'enfants/cotisants est passé de 71.4% en 2000, à 94.3% en 2007. Nous avons tous besoin de cette jeunesse ! Il est important de maintenir cette solidarité familiale.

29 JANVIER 2009

Tous ensemble, tous ensemble... ou presque.



L'union fait la force et la CGT est en permanence à la recherche de cette union. Aussi c'est avec une grande satisfaction que nous avons vu toutes les grandes organisations syndicales Françaises se mettre d'accord le 5 janvier sur un texte commun pour la manifestation du 29/01. Fort de cette base commune, nous nous sommes adressés à nos collègues CGC et CFDT pour organiser une distribution unitaire de cette déclaration intersyndicale :

« La CGT a l'intention de distribuer la déclaration intersyndicale ci dessous mardi 13 janvier ou jeudi 15 janvier à la cantine. Seriez vous intéressés à vous joindre à cette diffusion à Grenoble ? Cordiales salutations. »

La CFDT a donné son accord mais seul un délégué a donné un coup de main et la CGC a répondu le 13/01 : « Après discussion interne, la CFE-CGC de GNB traitera ces sujets de son côté. Slts, Nicole, Maurice et Robert »

Une première à ST Grenoble : Une action intersyndicale unitaire chacun de son côté...

RI

La CGT s'oppose au Règlement Intérieur de Grenoble.

Petit rappel : La demande de ST Grenoble d'intégrer la procédure d'éthique ST dans le règlement intérieur avait été rejetée par l'Inspecteur du Travail. ST a fait appel au Ministre du Travail qui a annulé la décision de son inspecteur.

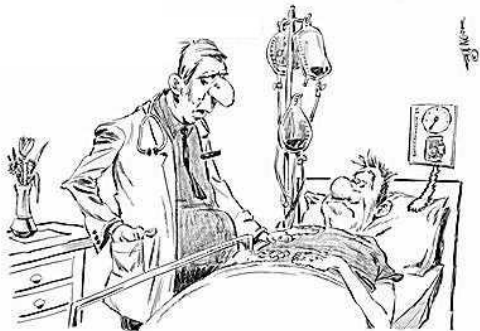
A noter qu'au siège de Paris, la Direction Régionale du Travail a, elle, rejeté l'appel de ST car la clause 4 « (...) constitue une atteinte aux droits et



libertés des salariés et à leur vie privée(...) » et confirmé l'avis de son inspecteur du travail...
 Les élus CGT du CE de Grenoble proposent donc le 14/01 aux élus CGC/CFDT de "Voter en CE une action en justice pour contester la partie éthique dans le règlement intérieur de ST, et permettre ainsi aux salariés concernés de ne pas se soumettre à la signature."
 La réponse argumentée de la CGC ne s'est pas faite attendre : "La CFE-CGC ne soutiendra pas cette action. Slts, Robert" contrairement à la CFDT qui devrait soutenir cette demande.

C'est sûr, ça énerve...

Vœux 2009, l'intention était sûrement bonne...



"Well, we finally figured out what the problem is...your warranty expired."

Les élus ont reçu les vœux de la direction :

« Afin d'inaugurer le début de l'année et la reprise de nos activités sous de bons auspices, nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2009. »

Un élu leur a répondu (résumé) :

« Hospices (Source Encyclopedia Universalis): Établissements charitables fondés pour «héberger les povres du Christ» (accueillaient de préférence pèlerins, voyageurs, pauvres et incurables).

Auspices (sources wikipedia) : Auspicium désigne le présage lui-même et la pratique d'observation des oiseaux.

Nous, élus du personnels, sommes sans aucun doute de "povres et incurables" salariés destinés à un repos anticipé parmi les damnés de la société. C'est avec une certaine appréhension, que je prends note de notre incurabilité, encore fut-il nécessaire de définir à quels champs elle s'applique. Cependant, je profite de ce début d'année pour vous souhaiter un futur sous de bons augures et de favorables **auspices** et vous remercier de vos vœux. Peut-on se poser légitimement la question : le lapsus, fut-il écrit, est-il révélateur ? »

...mais avec l'humour, y'a de l'espoir

ST et les **STUDIOS Gamaë** 
 presentent **PAR ICI LA SORTIE** 



sous la direction de  